Envoyé en préfecture le 17/08/2026
Reçu en préfecture le 17/08/2026
Publié le
ID : 022-212202055-20260715-20261507_DELIB2-DE

DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 15 juillet 2026

Nombre de Conseillers :
En exercice 10
Présents 07
Votants 10

L'an deux mil vingt-six,
le mercredi 15 juillet 2026
Le Conseil Municipal de Plorec-Sur-Arguenon
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la présidence de Rose-Marie DANIEL, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 09/07/2026

PRESENTS : DANIEL R.-M., AMOSALA S., SIMEON J., BREXEL J., MAITRALAIN F.,., TULASNE E., CADE A

ABSENT : ROUXEL R., donne pouvoir à AMOSALA S
SAMSON J, donne pouvoir à Rose-Marie DANIEL
LE DOUJET C., donne pouvoir à SIMEON J
SECRETAIRE : BREXEL J

Délibération 2026_1507 DELIB 2 Plus-values sur chantier 2025 et 2026

Jérôme SIMEON explique que suite à des intempéries et encombrements des bas-côtés, des plus-values ont été appliquées sur le prix estimatif des travaux.
Plus-values de 1058 € / plus-values de 1979 € (sur estimatif de 2025) / plus-values de 892 € (pour la voirie 2026).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :
ACCEPTE les plus-values appliquées.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Rose-Marie DANIEL

